



Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

**CONCOURS INTERNE ET EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE
CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE**

Année 2012

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

13H00 à 17H00 (horaire de métropole)

EPREUVE N°2 (Spécialité « sciences humaines appliquées ») : épreuve écrite de spécialité consistant en une analyse de document portant sur un sujet en rapport avec la réalité contemporaine choisi dans l'une des spécialités définies réglementairement (durée : quatre heures ; coefficient 3; un sujet par spécialité).

IMPORTANT : toute composition dans une autre spécialité que celle choisie lors du dépôt du dossier de candidature est éliminatoire

Sujet :

A partir des éléments du document ci-joint et de vos connaissances en sciences humaines appliquées vous traiterez la question du rôle des technologies de l'information et de la communication dans la socialisation du jeune.